



Droit des grand-parents et recours disponibles

Par **Tink**, le **06/12/2011** à **20:33**

Bonjour,
Mon père exige de voir sa petite-fille mais chez lui, avec sa nouvelle femme.
Nous lui avons proposé plusieurs fois de venir à la maison, qu'il était le bienvenu et que la porte lui était toujours ouverte mais il refuse catégoriquement. Il veut que sa nouvelle femme soit là et que ça soit chez lui.
Il nous menace maintenant de "faire valoir ses droits de grand-père en justice". Nous n'avons pourtant jamais refusé qu'il la voie, nous ne souhaitons seulement pas aller chez lui pour diverses raisons.
Quels sont ses réels recours ? Est-on "hors-la-loi" ?
Merci d'avance pour vos conseils